

Signature de l'avenant au contrat de plan Etat/Région

Ile de Groix – samedi 1^{er} octobre 2016

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre, président de la Région Bretagne, cher Jean-Yves LE DRIAN,
Mesdames, messieurs les parlementaires,
Monsieur le premier vice-président de la Région Bretagne, cher Loïg CHESNAIS-
GIRARD,
Monsieur le maire de Groix,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Quelle belle manière de terminer ma venue en Bretagne que cette visite de l'île de Groix. Et j'ai bien compris qu'il y en aurait d'autres ... une petite dizaine !

En fin connaisseur, en amoureux de cette terre, Jean-Yves LE DRIAN a insisté pour que nous venions ici. Je comprends pourquoi.

Des poètes l'ont dit bien mieux que moi ... mais comment ne pas parler ici de cet assemblage magique, de cette alchimie entre la terre, les rochers et l'océan ? Un océan qui n'est pas qu'un horizon mais un pan de territoire. Il en conditionne la vie, l'économie, tout autant qu'il en fait la beauté.

La Bretagne, c'est cette magnifique pointe avancée. Tout ici invite à regarder vers le lointain. Celui des mers, bien sûr ! Celui de la terre, également, de ce continent européen qui débute ici, pour s'achever après avoir traversé des plaines, franchi des fleuves, dépassé des montagnes ...

Cette géographie si particulière fait de votre région un trait d'union entre le Continent et l'Océan. C'est une plus-value indéniable. A laquelle, il ne faut bien sûr pas tourner le dos ! C'est aussi, je le sais, une source d'inquiétudes.

1. Les craintes sur la filière pêche

Ici, peut-être plus qu'ailleurs, la décision du peuple britannique de quitter l'Union européenne interroge.

Elle nous interroge sur cette Europe dont chacun sait les fragilités, les manques, mais dont chacun mesure aussi la nécessité pour notre sécurité, pour notre développement économique.

Elle nous interroge, également, quant à l'avenir de certains secteurs. Je pense évidemment à la pêche.

Nous avons rencontré, hier, au Guilvinec, les responsables et les acteurs de la filière. Si nous avons pu en constater la vitalité, la capacité à avancer et à se développer, nous avons aussi entendu les craintes quant à la nouvelle donne européenne.

La pêche est un pilier de notre économie maritime et de notre économie tout court. C'est un secteur dynamique, créateur d'emplois sur mer et sur terre, avec des professionnels qui ont déployé des efforts considérables pour une pêche durable et responsable, répondant aux préoccupations environnementales, à la préservation de la biodiversité marine, mais répondant aussi aux intérêts économiques de nos pêcheries. La pêche, c'est aussi une fierté, un savoir-faire ancestral de la Bretagne, qui contribue à son attractivité touristique.

Je veux redire ici que la France sera vigilante et mon gouvernement déterminé à protéger ce secteur essentiel.

Déterminé et vigilant, notamment, lors de la négociation des quotas de pêche, qui interviendra cette fin d'année. Je fais confiance aux qualités de négociateur d'Alain VIDALIES. Il en a déjà fait la preuve en 2014 et 2015.

La politique maritime que porte mon gouvernement – parce que la mer, vous avez raison cher Jean-Yves LE DRIAN c'est l'avenir ! – va aussi se traduire par l'adoption d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral. Elle sera adoptée lors du prochain comité interministériel de la mer.

2. La Bretagne terre d'innovation : l'éolien et la recherche

La Bretagne, votre Région, est une terre fière de ses traditions ... mais aussi tournée vers l'avenir. Le projet de ferme pilote d'éolien flottant qui vient de nous être présenté en est un exemple parmi tant d'autres. Mais quel exemple !

L'éolien flottant permettra d'accéder à des gisements de vent plus importants, tout en protégeant la beauté de vos îles et de vos côtes. Il est un grand pas en matière de transition énergétique. C'était un engagement fort du Président de la République.

Ce projet de Groix s'inscrit ainsi dans l'appel à projet lancé par le gouvernement – je l'avais annoncé à Ouessant en juillet 2015 – qui permettra de retenir quatre fermes pilotes. Sur les quelques 320 millions d'euros débloqués au plan national, 85 seront injectés dans le projet proposé par le groupement EOLFI-CGN.

Je veux saluer, ici, le savoir-faire français d'EOLFI, la capacité à fédérer les talents locaux, je pense à GE-ALSTOM, VINCI et la DCNS. Je veux dire notre fierté que ce projet prenne une dimension internationale grâce à l'investissement majeur de CGN Energy Europe. J'attache une importance forte à la qualité de nos relations avec la Chine. Des partenariats d'avenir se noueront ici.

*

Miser sur l'avenir, c'est le choix qu'a fait la Bretagne depuis longtemps, cher Jean-Yves LE DRIAN ! Elle a fait le choix de valoriser les technologies françaises, de leur permettre d'évoluer... et de se vendre à l'étranger !

Depuis 2011, 826 millions d'euros du programme d'investissement d'avenir ont été consacrés aux projets bretons. Des projets de développement – je pense notamment à Bretagne Très Haut Débit – mais aussi des projets pour valoriser vos ressources, vos richesses – je pense au projet « durabilité des systèmes agricoles, aquacoles et agroalimentaires ». Décidé dans le pacte d'avenir signé entre l'Etat et la Bretagne, en 2013, ce projet est emblématique d'une Bretagne qui innove tout en restant elle-même !

C'est ce même état d'esprit qui vous guide, ici, avec votre engagement au sein de l'Institut France Energies Marines.

Ce même état d'esprit qui vous a conduit à signer un Contrat de plan Etat Région qui fait de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sa seconde priorité après les enjeux de mobilité.

Les engagements de l'Etat seront tenus. Je sais les doutes qui ont pu surgir. Mon gouvernement y a répondu. Pour ne prendre qu'un exemple, je vous confirme que les financements des projets de l'IFREMER, comme son déménagement, seront assurés. Le projet IFREMER avait été retenu dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne. Il devait être honoré, tout comme le pacte dans son ensemble. C'est le cas.

3. L'Etat et les Régions partenaires pour aménager et développer les territoires.

Un Etat et des régions qui travaillent pleinement ensemble ... c'est le sens de la décentralisation.

La décentralisation, c'est cette conviction que la force de la France passe pour beaucoup par la force de ses territoires. Ce qui implique de faire confiance aux élus locaux, de faire le choix de la proximité, qui permet bien souvent de mieux adapter les politiques publiques, de fédérer les initiatives et les investissements essentiels au développement local.

Avec la loi NOTRe, avec ces 12 grandes régions hexagonales aux compétences renforcées, notre pays a affirmé le fait régional, c'est-à-dire l'Etat qui considère les collectivités comme ses égales, qui fait le choix de la contractualisation. Cette vision, nous la partageons, cher Jean-Yves le DRIAN.

J'étais, jeudi, à Reims, au Congrès des Régions de France, où j'ai dit que l'Etat attend beaucoup des Régions pour soutenir l'économie, pour développer l'emploi, pour réduire les fractures territoriales.

J'ai annoncé qu'elles en auraient les moyens, grâce à un nouveau modèle de financement assis sur la TVA ; un modèle qui leur assurera des recettes pérennes. J'ai aussi annoncé que dans le cadre d'une nouvelle discussion des Contrats de Plan Etat-Régions, une enveloppe supplémentaire de 200 millions d'euros permettrait de soutenir l'investissement local.

Vous avez décidé ici de solliciter des crédits, 14 millions d'euros, en faveur de la ruralité ! C'est aussi une priorité de l'Etat.

4. Lutter contre la fracture territoriale, soutenir la ruralité.

Car on ne pouvait pas laisser sans réponse ce sentiment d'abandon qui mine nos territoires ruraux. Nous agissons depuis 2012 pour combattre l'enclavement, l'isolement, la désertification. Les assises de la Ruralité, suivies des comités interministériels aux ruralités de Laon, Vesoul et Privas, ont permis d'élaborer des mesures concrètes.

Il fallait, d'abord, ramener les services essentiels dans tous les territoires ; 1 000 maisons de service au public seront déployées.

Il fallait ramener, aussi, des soins de santé ; 1 200 maisons de santé auront été construites en 2017, dont 800 seront en activité à la fin de l'année. Plus de 2 400 contrats ont été noués avec de jeunes médecins pour les encourager à s'installer dans les territoires où les besoins se font le plus ressentir. La dynamique va se poursuivre, avec 1 000 installations en 2017.

D'autres chantiers sont engagés - numerus clausus régional pour que le nombre d'étudiants en médecine correspondent mieux aux besoins des territoires, harmonisation des prestations sociales des étudiants en formation paramédicale, offre publique de formation pour toutes les professions de santé. Là aussi, nous devons avancer avec vous.

*

L'accès aux soins, c'est aussi l'assurance de pouvoir vieillir dignement dans tous nos territoires.

La reconstruction de l'EHPAD de Groix, porté par le CCAS, sera bientôt achevée. L'Etat s'est engagé à hauteur de 800 000 euros. Pour alléger encore la charge financière des résidents, je vous annonce aujourd'hui que nous apporterons une subvention supplémentaire de 250 000 euros, via l'Agence régionale de santé de Bretagne - notre engagement s'élevant ainsi à plus d'1 million d'euros.

On décrie, depuis des années, le retrait de l'Etat des territoires ruraux ... Nous faisons la démonstration du contraire ! L'Etat répond présent ! Présent, au côté de la région Bretagne !

Et ce souci de répondre aux attentes des territoires ruraux, vous le partagez. Il s'exprime fortement dans le volet territorial de l'avenant que nous signons. C'est un sujet sur lequel nous continuerons à travailler ensemble, avec notamment la mise en œuvre des contrats de ruralités.

5. Répondre à la spécificité de la ruralité insulaire bretonne

Lutter contre l'enclavement, c'est aussi mieux tenir compte de la situation si particulière des îles – la situation de Groix, celle des îles du Ponant, de toutes les petites îles coupées du continent.

Vivre sur une île ... C'est bien sûr la beauté fascinante des lieux. Mais c'est aussi une contrainte de vie quotidienne hors du commun.

Depuis 1971, les îles du Ponant se sont rassemblées pour faire face ensemble à ces contraintes, aux surcoûts du quotidien : ceux de l'acheminement des marchandises, ceux de la construction notamment. C'est l'exemple de votre EHPAD dont je parlais à l'instant. C'est un mouvement important.

L'Etat doit, lui aussi, prendre sa part. Dès lors, si dans le cadre du débat parlementaire sur le budget, un amendement venait à proposer une dotation de compensation du handicap des îles mono ou bi-communales isolées du continent français ... je pense que le gouvernement saurait l'entendre, et trouver les 4 millions d'euros qui pourraient la doter ! Je lance ici un appel aux députés et sénateurs volontaires !

* *

Mesdames, messieurs,

La Nouvelle France des territoires que nous bâtissons repose sur l'écoute des réalités locales, sur l'adaptation des politiques publiques à chaque territoire. Elle construit l'avenir en s'appuyant sur toutes les forces vives qui la composent, en respectant chacune d'elle pour ce qu'elle est. Et je n'oublie pas la place particulière qui est la vôtre.

Ici, sur cette terre, on sent, malgré la rudesse, un joli optimisme. Je ne crois pas que tous nos ancêtres étaient bretons ... ni gaulois d'ailleurs, mais ce que je sais, c'est que dans chaque petit bout de France, bat le cœur de notre Nation, de notre patrie. Et il faut l'aimer, cette patrie, il faut croire en elle, car elle a, nous avons, tant d'atouts.

Quand les touristes internationaux, viennent en Bretagne, ils se disent : c'est beau, la France ! Oui, c'est beau la France. Oui, il est beau notre pays, quand il sait, sans arrogance, demeurer ce qu'il a toujours été : un pays qui sait inventer l'avenir !

Vive la Bretagne, Vive la République, Vive la France !

* * *